

COMPTE RENDU
de la séance du
CONSEIL MUNICIPAL du 5 juillet 2016

(Exécution de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le 5 juillet 2016 à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de La Ravoire dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Patrick MIGNOLA, maire.

Présents :

Monsieur Patrick MIGNOLA,
Monsieur Marc CHAUVIN,
Monsieur Jean-Michel PICOT,
Madame Françoise VAN WETTER,
Monsieur Thierry GERARD,
Monsieur Frédéric BRET,
Monsieur Jean-Louis LANFANT,
Madame Angélique GUILLAND,
Madame Maud GALLICE,
Madame Christelle CHALENDARD,

Monsieur Denis JACQUELIN,
Monsieur Gilbert DUBONNET,
Madame Isabelle CHABERT,
Madame Stéphanie ORR,
Madame Aya N'GUESSAN,
Madame Sophie MUZEAU,
Madame Viviane COQUILLAUX,
Monsieur Robert GARDETTE,
Monsieur Gérard BLANC,
Madame Brigitte BEL.

Absents représentés :

Conformément à l'article L.2121-20 du CGCT ont donné pouvoir de voter en leur nom :
Madame Chantal GIORDA à Madame Françoise VAN WETTER,
Madame Joséphine KUDIN à Monsieur Patrick MIGNOLA,
Monsieur Alexandre GENNARO à Monsieur Marc CHAUVIN,
Monsieur Maxime SIEYES à Monsieur Thierry GERARD,
Madame Claire YAKOUB à Monsieur Jean-Louis LANFANT,
Monsieur Yves MARECHAL à Monsieur Denis JACQUELIN.

Absents excusés :

Madame Karine POIROT,
Monsieur Philippe MANTELLO,

Monsieur Julien MONNET.

Convocation du Conseil municipal envoyée le mercredi 29 juin 2016.

Affichage de la convocation le mercredi 29 juin 2016.

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.com

Le Conseil Municipal, après avoir désigné Madame Aya N'GUESSAN comme secrétaire de séance :

➤ **APPROUVE**, à l'unanimité, l'attribution et le versement d'une subvention de 200 € à une jeune sportive pour son intégration auprès du pôle espoirs basket de Voiron pour l'année scolaire 2016 / 2017.

➤ **DECIDE**, à l'unanimité, l'application des tarifs de la restauration scolaire suivants à compter du 1^{er} août 2016 :

Familles de LA RAVOIRE :

QF de 0 € à 435 €	2,35 €
QF de 435.01 € à 550 €	2,74 €
QF de 550.01 € à 700 €	3,79 €
QF de 700.01 € à 915 €	4,55 €
QF de 915.01 € à 1100 €	5,13 €
QF supérieur à 1100 €	5,31 €

Dégressivité pour les familles dont 2 enfants et plus fréquentant régulièrement le restaurant scolaire :

- 15 % pour le deuxième enfant,
- 20 % pour le troisième enfant et chacun des suivants.

Tarifs spécifiques :

- * familles extérieures sauf pour les enfants de CLIS : 8,00 €
- * repas adultes payants : 5,63 €

➤ **DECIDE**, à l'unanimité, de fixer les tarifs des accueils périscolaires à compter du 1^{er} septembre 2016 de la façon suivante :

Accueil périscolaire du matin		
	Passage	Forfait mensuel
QF CAF de 0 à 435 €	0,95 €	5,50 €
QF CAF de 435,01 à 550 €	1,30 €	6 €
QF CAF de 550,01 à 700 €	1,65 €	6,50 €
QF CAF de 700,01 à 915 €	2 €	7 €
QF CAF de 915,01 à 1100 €	2,35 €	7,50 €
QF CAF supérieur à 1100 €	2,70 €	8 €

Accueil périscolaire du midi		
	Passage	Forfait mensuel
Quel que soit le QF	1 €	5 €

Accueil périscolaire du soir		
	Passage	Forfait mensuel
QF CAF de 0 à 435 €	1,95 €	7 €
QF CAF de 435,01 à 550 €	2,30 €	8 €
QF CAF de 550,01 à 700 €	2,65 €	9 €
QF CAF de 700,01 à 915 €	3 €	10 €
QF CAF de 915,01 à 1100 €	3,35 €	11 €
QF CAF supérieur à 1100 €	3,70 €	12 €

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.com

- **APPROUVE**, à l'unanimité, les régularisations comptables du solde du compte 168751.
- **VALIDE**, à l'unanimité, le document unique d'évaluation des risques professionnels et son plan d'actions.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le projet de création d'un skate-park sur l'esplanade de la salle festive et sollicite des institutions publiques l'attribution de subventions au taux le plus élevé possible pour la réalisation de cette opération.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, l'avenant n°1 à la convention de fonctionnement d'un service commun d'application du droit des sols pour l'instruction des autorisations d'urbanisme à intervenir avec CHAMBERY METROPOLE.
- **CONSTATE**, à l'unanimité, la désaffectation d'une partie de la parcelle communale cadastrée section J numéro 570, prononce son déclassement du domaine public communal et autorise sa cession à la SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA SAVOIE à l'euro symbolique, dans le cadre de la ZAC VALMAR.
- **ARRETE**, à l'unanimité, le montant de la contribution à servir à l'OGEC Ecole Sainte Lucie au titre de l'exercice 2016 à 97 130 €.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, les termes de l'avenant n° 1 à la convention de partenariat 2016/2017 à intervenir avec l'Ecole de musique du Canton de St Alban Leysse.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, les termes de la convention à intervenir avec PROFESSION SPORT ANIMATION SAVOIE et l'OGEC Sainte Lucie pour la mise à disposition d'intervenants extérieurs pour l'année scolaire 2016 / 2017, dans le cadre des activités périscolaires.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le SDES pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs de la rue Louis Pasteur.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le nouveau tableau des effectifs du personnel communal arrêté à la date du 1^{er} août 2016, puis du 1^{er} septembre 2016.
- **FIXE**, à l'unanimité, les tarifs des temps d'activités périscolaires pour les familles extérieures à la commune de La Ravoire, pour l'année scolaire 2016 / 2017, comme suit :
 - forfait annuel de 80 € pour le premier enfant,
 - forfait annuel de 68 € pour le deuxième enfant,
 - forfait annuel de 64 € pour le troisième enfant et suivant(s).
- **AUTORISE**, avec 23 voix pour et 4 abstentions (Mesdames COQUILLAUX et BEL – Messieurs GARDETTE et BLANC), les mouvements de crédits constituant la décision modificative n°1 et détaillés ci-dessous :

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.com

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

Article	Libellé	Inscription BP 2016	crédits votés	total
6419	Remboursement sur salaire	60 000,00 €	+10 000,00 €	70 000,00 €
7411	Dotation Globale de Fonctionnement	509 924,00 €	-1 148,00 €	508 776,00 €
74121	Dotation de Solidarité Rurale	90 694,00 €	-10 643,00 €	80 051,00 €
7478	Participation CAF	447 900,00 €	+55 300,00 €	503 200,00 €
758	Produits divers de gestion courante	6 254,00 €	+2 498,00 €	8 752,00 €
773	Titres annulés sur exercice antérieur	0,00 €	+850,00 €	850,00 €
7811	Reprise sur amortissements	0,00 €	+20 000,00 €	20 000,00 €
TOTAL		1 114 772,00 €	76 857,00 €	1 191 629,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

Article	Libellé	Inscription BP 2016	crédits votés	total
022	Dépenses imprévues	30 000,00 €	-30 000,00 €	0,00 €
023	Virement à la section Investissement	352 681,94 €	+67 990,00 €	420 671,94 €
60636	Vêtements de travail	7 750,00 €	+850,00 €	8 600,00 €
614	Charges de copropriété	4 000,00 €	+5 500,00 €	9 500,00 €
6218	Personnel Extérieur	390 000,00 €	-37 000,00 €	353 000,00 €
615221	Entretien Bâtiments	62 000,00 €	5 700,00 €	67 700,00 €
6251	Voyages et déplacements	3 090,00 €	+250,00 €	3 340,00 €
6574	Subvention école de musique	0,00 €	+37 000,00 €	37 000,00 €
6718	Autres charges exceptionnelles	0,00 €	+2 200,00 €	2 200,00 €
6811	Amortissements	500 000,00 €	+20 000,00 €	520 000,00 €
73925	F.P.I.C.	90 624,00 €	+4 367,00 €	94 991,00 €
TOTAL		1 440 145,94 €	76 857,00 €	1 517 002,94 €

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

Article/chapitre	Libellé	Inscription BP 2016	crédits votés	total
021	Virement de la section de fonctionnement	352 681,94 €	+67 990,00 €	420 671,94 €
024	Produits des cessions	979 500,00 €	+22 600,00 €	1 002 100,00 €
204182-041	Subvention D'équipement OPAC	0,00 €	+150 000,00 €	150 000,00 €
2804172-040	Amortissement subvention équipement	0,00 €	+20 000,00 €	20 000,00 €
TOTAL		1 332 181,94 €	260 590,00 €	1 592 771,94 €

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.com

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

Article/opération ou chapitre	Libellé	Inscription BP 2016	crédits votés	total
10223	Remboursement TLE	0,00 €	+362,00 €	362,00 €
202-041	Intégration études PLU	0,00 €	+200 000,00 €	200 000,00 €
2041512/600	Opération sous mandat : Dépenses	0,00 €	+50 000,00 €	50 000,00 €
204172-041	Subvention Equipement OPAC	0,00 €	+150 000,00 €	150 000,00 €
2128/64	Skate Park	35 685,00 €	+12 000,00 €	47 685,00 €
2135/30	Installation Alarme AMEJ	0,00 €	+6 000,00 €	6 000,00 €
21538/33	PPI Eclairage	159 600,00 €	+60 000,00 €	219 600,00 €
2182/300	Acquisition camion ST	45 000,00 €	-45 000,00 €	0,00 €
2188/68	Immobilisations corporelles	20 000,00 €	-5 700,00 €	14 300,00 €
2188/73	Vidéo protection	123 310,00 €	30 000,00 €	153 310,00 €
2152/600	Travaux de voirie	635 700,00 €	-17 072,00 €	618 628,00 €
2315-041	Intégration des études	250 000,00 €	-200 000,00 €	50 000,00 €
2804182-040	Amortissement subvention équipement	0,00 €	+20 000,00 €	20 000,00 €
TOTAL		1 269 295,00 €	260 590,00 €	1 529 885,00 €

➤ **SOLLICITE**, avec 23 voix pour et 4 abstentions (Mesdames COQUILLAUD et BEL – Messieurs GARDETTE et BLANC, une subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes au taux le plus élevé possible pour le renforcement du dispositif de vidéoprotection.

➤ **APPROUVE**, à l'unanimité, la ré-imputation comptable des dépenses relatives au P.L.U. 2002/2004.

➤ **APPROUVE**, à l'unanimité, le transfert de la compétence tourisme des communes membres au bénéfice de Chambéry métropole.

➤ **EMET**, à l'unanimité, un avis défavorable au projet de périmètre d'un nouvel EPCI à fiscalité propre constitué de la Communauté d'agglomération Chambéry Métropole et de la Communauté de communes Cœur des Bauges.

Le Maire,



Patrick MIGNOLA.

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.com